



**DÉCLARATION FNEC-FP-FO  
CCPA DES CONTRACTUELS  
ENSEIGNANT, D'ÉDUCATION & PSYEN  
Académie de Bordeaux  
Mardi 17 juillet 2018**

Madame La DRRH,  
Monsieur Le DPE,  
Mesdames & Messieurs les représentants de l'Administration,  
Mesdames & Messieurs les représentants du Personnel,

Lors de la CCPA du 4 juillet dernier, nous vous demandions que davantage de temps soit donné à nos collègues contractuels qui ont besoin d'aide. Depuis, nous avons appris que nos deux collègues contractuelles en espagnol, qui passaient en commission pour insuffisance professionnelle le 6 juillet dernier, vont pouvoir continuer à enseigner l'année prochaine et vous donner raison de leur avoir fait confiance en assumant pleinement leur mission. Nous souhaitons vous remercier, Madame La DRRH, pour ces décisions que vous avez prises.

Pour ce qui concerne les affectations pour la rentrée, nous avons certes pu faire des propositions à la DPE6, mais nous aurions apprécié pouvoir travailler sur des documents afin de préparer cette CCPA, comme cela se faisait il y a quelques années. Nous vous demandons donc que cette CCPA nous donne le temps nécessaire à l'examen de tous les dossiers que nous portons.

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Abde-Razak Charifi**

**Blanca Jaramillo**

Commissaires paritaires Contractuels

**Delphine Paillé (PLP)**

**Béatrice Sarnac (Certifiée)**

Commissaires paritaires experts

**Eric Mouchet**

Secrétaire académique